

INTERESSEMENT UCANSS

Commission de Suivi du
11 avril 2023

RESULTATS 2022

L'intéressement à l'Ucanss se décompose comme suit :

1 – Mesure de performance Ucanss

Pour la **part nationale**, les missions dévolues à l'Ucanss se situent au niveau du Régime général dans son ensemble et concernent les organismes et les salariés quelle que soit la branche. Il est constaté que l'Ucanss concourt dans l'accomplissement de ses missions à l'atteinte des objectifs de chacune des branches.

Compte tenu de ces éléments, la mesure de la performance de l'Ucanss est indissociable de celle effectuée au niveau de chacune des branches : en conséquence, le niveau de la performance de l'Ucanss pour la part nationale est déterminé par référence à la moyenne des différents niveaux d'atteinte des objectifs de branche soit **89,68%**.

Pour la **part locale** : considérant les activités de service déployées par l'Ucanss en direction de ses partenaires, **15** indicateurs spécifiques ont été retenus pour l'année **2022** destinés à appréhender l'amélioration de la qualité des services. Le taux d'atteinte est de **87,80%**.

Le nombre de salariés Ucanss, équivalents temps plein, éligibles à l'intéressement sur l'exercice concerné est de **208,12**.

Libellé	Cible 2022	Résultat 2022	Résultat Pondération 2022
1. Taux de satisfaction des participants aux réunions thématiques organisées par l'Ucanss	90%	89,71%	9,85%
2. Taux de décrochés téléphoniques (Offre de service)	88%	87,12%	9,45%
3. Taux de réponse, sous 7 jours ouvrés, aux demandes écrites	90%	91,81%	10%
4. Enquête de satisfaction relative à l'épargne salariale : Quelle note globale sur 10 donneriez-vous à l'UCANSS sur son accompagnement des organismes en matière d'épargne salariale	90% 9/10	72% 7,2/10	3,50%
5. Site La SecuRecrute.fr : fréquentation	6 millions visites	6 412 623 visites	10%
6. Taux de disponibilité du portail Ucanss, et des sites LaSecuRecrute.fr et Securite-sociale.fr	99%	99,89%	5%
7. Part des charges à payer soldées au 31 mars N+1	95%	96,84%	5%
8. Chiffres d'affaires de la Centrale d'achat (y compris imprimés ou marchés sous convention UGAP)	730 M€ TTC	843 863 727 € TTC	10%
9. Taux d'engagement fonds conventionnels (sur collecte)	85%	107%	5%
10. Validation des comptes N-1	Validation sans réserves (100%)	100%	5%

Libellé	Cible 2022	Résultat 2022	Résultat Pondération 2022
11. Part des demandes d'indemnisation des Représentants syndicaux et des Conseillers payées en moins de 20 jours	90%	84,79%	0%
12. Index égalité hommes/femmes	96/100	75/100	0%
13. Taux de résultats du plan de contrôle interne conformes aux objectifs	90%	91,01%	5%
14. Délai de traitement de la recevabilité des candidatures examinées par le Comité des Carrières	90 % à J et 100% à J+2	98,41% à J et 100% à J+2	5%
15. Taux de respect des délais d'intervention de l'Ucanss prévus dans les conventions de gestion des OPIM	100%	100%	5%

2 - Modalités de mise en œuvre de l'intéressement

La prime locale d'intéressement des salariés de l'Ucanss (PLI) résultant de l'atteinte des objectifs, soit **87,80%**, s'élève à un montant de **711,86 euros**.

La prime nationale d'intéressement des salariés de l'Ucanss (PNI) est égale à la moyenne pondérée par les effectifs des coefficients de performance des primes nationales de branche (maladie et accidents du travail, recouvrement, famille, retraite) soit un montant de **484,73 euros**.

Le **montant de la prime individuelle totale** (part locale + part nationale) s'établit à **1 196,59 euros**, en baisse par rapport à 2021 (1 265,31 euros brut).